

Séance du 12 décembre 2011

Les hôpitaux médiévaux de Montpellier

par Robert DUMAS

MOTS-CLÉS

Hôpitaux - Montpellier - Moyen Age - Ordres hospitaliers.

RÉSUMÉ

Du XI^e au XIV^e siècle, Montpellier se dote d'une vingtaine d'hôpitaux.

Certains d'entre eux sont créés par les Guilhem, seigneurs de Montpellier au XI^e et XII^e siècles, d'autres par les Consuls, pendant la période aragonaise (1204-1349).

Dans cette catégorie entrent les hôpitaux Saint Guilhem, la Maladrerie de Saint Lazare et l'hôpital Saint Eloi.

D'autres hôpitaux sont l'œuvre d'ordres de chevalerie ou d'ordre religieux.

La Commanderie du Grand Saint Jean, créée par les Templiers et l'hôpital Saint Martin des Teutons, œuvre des chevaliers teutoniques se consacrent à l'accueil des pèlerins.

Les Ordres hospitaliers des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem (futur Ordre de Malte) et les Antonins participent activement aux soins des malades, en particulier en ce qui concerne les Antonins, à ceux atteints du Mal des ardents ou feu de Saint Antoine.

L'hôpital du Saint-Esprit, créé par frère Guy, se consacre aux soins des enfants abandonnés, des vieillards, des invalides et des femmes enceintes. Il préfigure les hospices du XVII^e et XVIII^e siècle, l'hôpital de la Charité et l'Hôpital Général.

Tous ces hôpitaux seront détruits pendant les guerres de religion à l'exception de l'hôpital Saint Eloi, réinstallé au centre ville au XVI^e siècle.

Du XII^e au XIV^e siècle Montpellier se dote d'une vingtaine d'hôpitaux, le plus souvent situés en dehors de la Commune clôturée, au voisinage des portes principales, le long des routes de pèlerinage ⁽¹⁻⁶⁾

La dénomination d'hôpital ne doit pas faire illusion. Il s'agit en fait de simples demeures léguées par des particuliers ou de bâtiments de volume réduit regroupés au voisinage d'une chapelle. Ils sont parfois inclus dans une commanderie ou entourés d'un domaine agricole qui leur appartient. A l'exception notable de quelques-uns, leur capacité ne dépasse pas une vingtaine de lits. Il ne subsiste rien de ces hôpitaux, souvent détruits au cours des guerres de religion à l'exception notable de l'hôpital Saint Eloy. Certains d'entre eux, dont le souvenir subsistait au XVIII^e siècle ont pu

être localisés approximativement grâce aux plans terriers, conservés aux archives départementales de l'Hérault. Pour plusieurs d'entre eux notre connaissance se limite à une citation dans un texte d'époque.

Le contexte historique et religieux.

Au XII^e siècle, Montpellier, placée sous l'autorité des Guilhem, devient une cité marchande et une ville de culture. Elle se consacre volontiers à la fabrication de la laine et de draps et se spécialise dans leur teinture en rouge, couleur obtenue à partir de la cochenille des chêne Kermes. Les alliances militaires de Guilhem VI avec Gènes et Pise, vont permettre de faire du port de Lattes une porte d'entrée des produits en provenance de ces deux cités. La ville s'inscrit ainsi dans un courant commercial et maritime international. Les montpelliérains battent leur propre monnaie, qui supprime les autres monnaies du Languedoc. Montpellier, cité cosmopolite, devient savante. L'enseignement de la médecine introduit depuis Salerne est reconnu par Guilhem VIII en 1180. Celui du Droit se développe beaucoup et Placentin, formé à Bologne, enseigne le Droit romain entre 1166 et 1170.

Le sentiment religieux est alors intense en Europe et cette prise de conscience morale et spirituelle, incite à prendre en charge les malades, les vieillards, les enfants abandonnés et à donner asile, pour une nuit, aux nombreux pèlerins qui traversent la ville en allant à Jérusalem, Rome ou Saint Jacques de Compostelle. La protection de la ville contre les redoutables épidémies de peste ou contre la lèpre, le désir de contrôler les entrées des pèlerins, des mendiants et des vagabonds est une autre motif de leur création.

Les hôpitaux doivent donc être construits hors les murs et disposés le long des grandes voies d'accès de la cité.

Au cours du XII^e siècle les Montpelliérains créent une dizaine d'hôpitaux. Certains d'entre eux sont fondés par la famille régnante des Guilhem. C'est le cas de l'hôpital Saint Guilhem et de Maladrerie Saint Lazare. Certains font partie d'une commanderie installée dans la ville par un ordre militaire. C'est le cas des Templiers, des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem ou des Chevaliers Teutoniques. Un d'entre eux est l'œuvre d'un ordre religieux très particulier, le Saint-Esprit. Certains enfin relèvent d'une initiative privée et laïque.

En 1204 la ville de Montpellier est rattachée au Royaume d'Aragon et parvient à se faire octroyer une charte de franchise. Elle dispose désormais, pour environ cent cinquante ans d'une relative liberté dans le cadre du Consulat. Les Consuls au nombre de douze, sont élus au sein des corporations de la cité. Les banquiers, les négociants en épice et les drapiers se réservent les fonctions les plus importantes. Les douze Consuls contrôlent le budget, la défense, le commerce terrestre et maritime et le fonctionnement de certains hôpitaux. Les Montpelliérains développent les courants commerciaux établis sous les Guilhem. On décharge les navires en pleine mer et des barques véhiculent leur chargement jusqu'à Montpellier en remontant le Lez. La ville commerce avec Venise et les villes de Toscane. L'appartenance au Royaume de Majorque permet à Montpellier de participer aux échanges commerciaux entre l'Italie du nord et Barcelone.

On estime que la population de la ville est comprise entre trente mille et quarante mille habitants. Les Ecoles de Droit et de Médecine contribuent au prestige de la cité. Les montpelliérains construisent alors la Commune Clôture.

Au XII^e siècle des ordres mendiants pénètrent dans le tissu urbain. C'est le cas des Frères Prêcheurs, des Frères Mineurs, des Franciscaines, des Dominicaines, des Augustins, des Carmes et de l'Ordre de la Merci.

Plusieurs hôpitaux, une dizaine, font alors leur apparition. Comme au siècle précédent, certains d'entre eux sont rattachés à des ordres religieux comme les Antonins qui bénéficient de la protection du roi Sanche de Majorque ou comme les Trinitaires. La plupart sont fondés par des personnalités religieuses ou laïques qui poursuivent un but charitable, comme l'aide aux orphelins, aux voyageurs malades ou aux filles repenties. Ces hôpitaux auront une existence éphémère.

Les hôpitaux et les circonstances de leur fondation

Les hôpitaux du XI^e et XII^e siècles

L'hôpital Saint Guilhem, créé entre 1068 et 1121 par Guilhem V et son épouse Ermessence, s'établit au faubourg du Courreau. Il va longtemps jouer le rôle d'hôpital municipal, disposant de trente-six lits et d'une chapelle en 1323. Détruit par un incendie en 1364, ses locaux seront confiés par les Consuls aux Dominicaines.

L'Ordre des Templiers, créé en 1118 par Hugues de Payens, jouit à Montpellier de l'amitié et de la protection des Guilhem dont ils sont les banquiers. Jusqu'à leur arrestation en 1312, ils disposent d'une commanderie au faubourg de la Saunerie et d'un hôpital dit du Grand Saint Jean. Leurs biens sont confisqués au profit des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Cet ordre, créé au début du XII^e siècle, par Gérard Sasso, s'est installé à Montpellier au milieu du siècle. Il y dispose d'une commanderie, le Petit Saint Jean, située dans la Villa Nova, au voisinage de l'actuelle rue du Plan d'Agde, avec un hôpital, dont l'existence n'est pas certaine.

Les Chevaliers Teutoniques, installés à Montpellier avant 1182 au Faubourg de la Saunerie, se consacrent dans l'hôpital de Saint Martin à l'accueil des pèlerins germaniques. Cet établissement, racheté en 1344 par le cardinal Imbert Dupuy, devient l'hôpital Saint Sauveur. On connaît très peu de choses des hôpitaux Duranti Despinaz situé au voisinage de l'église Saint Côme et Saint Barthélémy installé au faubourg de la Saunerie auprès du cimetière du même nom où l'on aurait enterré Placentin. Le Petit Thalamus de Montpellier rapporte que la reine de Navarre s'y arrêta en 1373 "pour accomoder ses habits avant que de faire son entrée dans la ville". Selon les Privilèges de l'église Saint Firmin, l'hôpital Robert a été fondé en 1183 par Robert Pellier au faubourg de Lattes. Il est voisin d'un autre hôpital Notre Dame de Cépon qui fusionnera peut être avec lui pour donner naissance à l'hôpital Saint Eloi dont nous reparlerons ultérieurement.

Deux établissements, fondés au XII^e siècle, méritent un plus long commentaire. L'hôpital du Saint-Esprit est créé avant 1196 par Guy de Montpellier en même temps que l'ordre du même nom. On a évoqué, sans preuves, que ce laïc soit d'origine royale, apparenté aux Guilhem.

L'hôpital est situé au faubourg du Pyla Saint Gély, sur la route des grands pèlerinages. Son rôle dépasse largement l'accueil des pèlerins et son fonctionnement est très original pour l'époque. Les frères, qui sont des laïcs, prennent en charge femmes, enfants, vieillards, filles repenties, et pèlerins. Les enfants abandonnés y sont élevés dans un orphelinat et les vieillards recueillis dans un hospice. Cette orientation généraliste apparente l'hôpital du Saint-Esprit au futur hôpital de la Charité qui

sera construit au XVII^e siècle non loin de là. L'ordre connaît un succès foudroyant et se développe dans toute la chrétienté médiévale. Le pape Innocent III confie d'ailleurs la direction de l'hôpital Sainte Marie in Saxia à Rome au frère Guy. L'hôpital du Saint-Esprit partage bientôt cette responsabilité avec Rome jusqu'en 1228, où la direction de l'ordre s'établit dans cette ville. Au XVI^e siècle les guerres de religion provoquent la destruction de l'hôpital qui sera ultérieurement reconstruit.

L'ordre périclite en France où il est supprimé en 1672. Il survivra deux siècles en Italie.

La Maladrerie de Saint Lazare, citée en 1153, est placée sous la protection des Guilhem et de sa fondatrice Ermessence, veuve de Guilhem V. Installée au bord du Lez, sur l'emplacement de l'actuel cimetière Saint Lazare, elle comporte une chapelle flanquée de locaux destinés aux services d'un côté et d'une maison comportant deux grandes salles réservées aux lépreux de l'autre. La maladrerie, richement dotée, dispose de terres cultivables et du moulin de Sauret. Les lépreux y sont accueillis et traités, pourvu qu'ils acceptent un isolement complet et une vie monacale.

Pourtant la présence des lépreux n'est pas toujours bien acceptée. En 1321 les pastoriaux du Midi accusent les lépreux d'empoisonner leurs concitoyens. De nombreux lépreux sont alors emprisonnés ou condamnés au bûcher. Il semble que la léproserie de Saint Lazare ait échappé, par miracle, à cette grave crise.

Le déclin de la maladrerie commence au XIV^e siècle, en raison de la raréfaction de la maladie, surtout liée aux mesures prophylactiques d'isolement des malades. En novembre 1364 la léproserie est vide et le restera jusqu'au XVII^e siècle. En 1672 la maladrerie est rattachée à l'ordre militaire du Mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem, puis à l'Hôpital Général en 1713.

Les hôpitaux du XIII^e au XIV^e siècle

Deux ordres religieux vont s'installer à Montpellier au XIII^e siècle. L'ordre hospitalier des Trinitaires, fondé en 1198 par Jean de Matha, consacre un tiers de ses revenus à la charité hospitalière et les deux tiers restants au rachat des chrétiens capturés par les Maures. Les Trinitaires inaugurent au début du XIII^e siècle l'hôpital de Saint Maur situé au Faubourg de Nîmes sur la rive gauche du Verdanson. Cet établissement est encore signalé au XV^e siècle.

La Commanderie de Saint Antoine s'est installée à Montpellier en 1320 grâce à l'aide du roi Sanche de Majorque qui lui cède des terrains dans le Faubourg des Carmes, approximativement entre l'actuelle place Emile Combes et la rue Lakanal. L'église Notre Dame de Villefranche est ainsi englobée dans la Commanderie. L'ordre des Antonins, créé vers 1095, par Gaston seigneur de La Valloire en Dauphiné, se consacre au traitement des malades atteints du Mal des Ardents. On sait maintenant qu'il s'agit de manifestations toxiques secondaires à un ergotisme, c'est-à-dire à une intoxication par l'ergot de seigle.

Les autres hôpitaux du XIII^e et du XIV^e siècle sont fondés par des bourgeois. C'est le cas de l'hôpital de Saint Jacques fondé par Guillaume de Pierrefixe en 1220 avec le soutien de Jacques d'Aragon. Installé au voisinage de l'église Saint Jacques et de la porte du même nom, le long de l'actuel Faubourg Saint Jaumes, l'hôpital dispose d'un patrimoine en vignes, cultures céréales et immeubles. Il se consacre à la réception des pèlerins à destination de Saint Jacques de Compostelle. Il est toujours en activité en 1538.

Les autres hôpitaux auront souvent une existence éphémère. L'hôpital de la Miséricorde ou des Enfants orphes est créé en 1309 par l'ermite Jacques de Rome au voisinage des actuelles rue Castihon et André Michel. Il ferme rapidement ses portes, peut-être en raison de difficultés financières. L'hôpital Gauthier Campagne, cité par Germain, est situé au voisinage du couvent des Dominicains et réservé aux voyageurs malades ou blessés. L'hôpital Sainte Marie Madeleine aurait été créé par Pierre Causit au faubourg de de la Saunerie, le long de l'actuel boulevard Georges Clémenceau, au voisinage de l'hôpital Saint Barthélémy déjà cité. D'Aigrefeuille mentionne sa présence en 1328 et considère qu'il était réservé aux filles repenties.

L'hôpital Sainte Marthe est créé à la suite d'un legs testamentaire de Pierre Gros au faubourg de la Saunerie. Son activité principale est discutée. Certains lui confère une fonction d'accueil des pèlerins pauvres, pour d'autres il est réservé à l'éducation des jeunes filles et aux soins des femmes malades. A son voisinage l'hôpital Saint Julien de Tournefort, face à l'église Saint Sauveur, aurait été créé en 1394 par Guillaume de Tournefort. Il serait réservé aux pèlerins.

Nous connaissons fort peu de choses des autres hôpitaux. Saint Martial, créé en 1341, jouxte la chapelle Saint Siméon au faubourg du Pila Saint Gély, en face de l'hôpital du Saint-Esprit. Les hôpitaux Saint Acasse et Boutonnet seraient situés dans le faubourg du même nom, le premier au voisinage de l'actuelle rue de l'Ecole Normale anciennement dénommée Saint Acasse.

Nous avons vu que l'hôpital Saint Sauveur avait succédé en 1343 à Sainte Marie des Teutons au faubourg de la Saunerie. Le Cardinal Imbert du Puy qui l'avait racheté le confie à la Collégiale Saint Sauveur de douze chanoines, établie dans sa chapelle après 1348 pour y fonder un nouvel hôpital.

Il nous faut maintenant évoquer le souvenir du seul hôpital qui va laisser une trace durable dans l'histoire de la cité. L'hôpital Saint Eloy est mentionné pour la première fois au XIV^e siècle. Le chanoine Gariel, en 1665, écrivait "Cet hôpital (Notre Dame du Cépon) et celui de Saint Eloy étaient dans le mesme faubourg hors de la Porte de Lattes". Il est possible que les deux hôpitaux se soient succédés mais nous ne disposons d'aucun argument pour l'affirmer. Les premières descriptions sont dues à A. Germain Elles précisent la topographie de l'hôpital placé le long du chemin du couvent des Frères Mineurs, actuelle rue de Verdun. Les bâtiments hospitaliers comportaient deux chapelles, l'une dédiée à Saint Eloi, l'autre pourvue d'un clocher à Notre Dame. Les autres constructions étaient destinées à abriter les malades et le personnel. Initialement l'hôpital est placé sous l'autorité du Prieur de Saint Firmin. Au XIV^e siècle le nombre de lits s'élève à quarante sept pour les hommes et dix pour les femmes, ce qui est important pour l'époque. L'hôpital bénéficie de ressources abondantes. Il s'agit de legs testamentaires et du revenu des quêtes effectuées en ville par la confrérie des Dames du Dimecre. Les consuls de la ville vont se substituer bientôt au Prieur de Saint Firmin pour diriger de fait l'établissement en l'exonérant de taxes de toutes sortes. Des le XVI^e siècle l'hôpital Saint Eloi fait appel à des médecins connus comme le professeur Pierre Tremolet qui est consultant en 1513 ou, dès 1508, au chirurgien Antoine Queyssou. Ces praticiens effectuent leur prestation gratuitement. Les médicaments sont achetés chez des apothicaires de la ville qui sont rémunérés par la commune.

Le mode de fonctionnement et la vie des hospitalisés

Les hôpitaux médiévaux sont organisés par des ordres hospitaliers ou par des laïcs s'il s'agit d'hôpitaux seigneuriaux ou municipaux.

Les hôpitaux ecclésiastiques

Ils sont de nature très différente les uns des autres. Les Ordres hospitaliers militaires (Templiers, Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, Chevaliers Teutoniques) ont participé aux croisades. Ils sont composés de chevaliers, de prêtres ou de laïcs. Ils ont naturellement, au sein des commanderies qu'ils occupent, un statut et un mode de vie bien particulier. A côté d'eux les ordres religieux comme les Trinitaires ou les Antonins sont composés de moines ou de chanoines. Ils ont adopté la règle de Saint Augustin "Obéissance, Pauvreté, Charité". Les nouveaux membres de la communauté s'engagent solennellement à suivre cette règle et reçoivent, en signe d'intégration l'habit de l'ordre. Celui des Antonins se compose d'une robe et d'un manteau noir avec un tau d'azur placé sur le côté gauche de la poitrine. Un col droit, en toile blanche, orne la robe, un collet le manteau. Ils portent un chapeau rond à larges bords.

L'Ordre du Saint-Esprit

Il occupe une position particulière, puisque ses membres sont des laïcs et que son organisation est très proche de celle des ordres religieux.

L'Ordre est dirigé par un Grand Maître, initialement frère Guy, élu à Montpellier ou à Rome puis seulement à Rome. Chaque hôpital de l'Ordre est dirigé par un Commandeur, élu pour un an, aidé par un Camérier, sorte d'économiste, et un Célérier chargé de l'office. Les frères et sœurs, qui sont le plus souvent des laïcs, partagent leur activité entre les fonctions de soins aux malades, les quêtes organisées en ville par des frères quêteurs et la surveillance, au sein des paroisses de la ville, des malades nécessiteux qui vont devoir être hospitalisés. Ici aussi les novices s'engagent à respecter la règle de Saint Augustin et reçoivent, en signe d'intégration, la robe cléricale avec une double croix blanche à douze pointes sur la poitrine.

Les hôpitaux municipaux

Le personnel des hôpitaux municipaux est souvent désigné sous le vocable de frères et sœurs bien qu'il soit très rarement ecclésiastique. L'hôpital est dirigé par un Précepteur, appelé Recteur à partir du XV^e siècle. Dès le XIII^e siècle le Précepteur est nommé par les Consuls qui assurent la surveillance du fonctionnement de l'établissement. L'hôpital disposant parfois d'un domaine foncier, le Précepteur, qui peut prendre ses fonctions avec son épouse, doit avoir la capacité de diriger un domaine agricole.

Les autres agents hospitaliers, désignés sous le vocable de frères et sœurs, sont parfois des "donnés", c'est-à-dire des personnes se vouant pour la vie à leur fonction hospitalière. Ils ont fait acte de donation de leur bien à l'hôpital sous réserve d'y être eux-mêmes recueillis et soignés pendant leur vieillesse. Le don de soi et de ses revenus revient alors à s'assurer une existence correcte jusqu'à la fin de ses jours. Les "donnés" sont souvent des époux qui vont poursuivre à l'hôpital une vie maritale et pour eux le port de l'habit religieux n'est pas obligatoire.

Le fonctionnement de l'hôpital

Les ressources financières sont variables d'un hôpital à l'autre. Très souvent les fondateurs, qu'il s'agisse de familles seigneuriales ou royales ou de simples bourgeois, ont veillé à pourvoir l'établissement de ressources diverses, comme des dons en espèces, des terrains agricoles ou des fermes. Ces domaines agricoles seront gérés par l'hôpital (Maladrerie de Saint Lazare) ou placés en fermage.

Les hôpitaux disposent de tronc où les pèlerins et les marchands déposent leur aumône. L'argent recueilli dans un fond commun est destiné à venir en aide aux établissements en difficulté.

Nous avons vu que les frères prieurs du Saint-Esprit et les Antonins parcouraient eux même la ville pour quêter.

Les hôpitaux médiévaux ont une triple mission, sanitaire, sociale et d'accueil des pèlerins.

Un certain nombre d'établissements sont réservés à des malades ciblés. C'est le cas de la Maladrerie ou de l'hôpital Saint Antoine réservé au Mal des ardents. Les hôpitaux municipaux, Saint Guilhem, Notre Dame du Cépon et Saint Eloi peuvent être considérés comme des hôpitaux généraux où l'on reçoit tous les malades de la ville.

L'accueil des enfants et des vieillards se fait essentiellement à l'hôpital du Saint-Esprit. Cependant le sort des enfants "exposés" c'est à dire abandonnés anonymement aux portes des églises et du Consulat pose problème.

En 1309 l'Ermitte de Rome tente de créer un hôpital d'enfants abandonnés ou "orphes". Mais la durée de cet établissement sera éphémère. Il faudra attendre la création, beaucoup plus tardive, de l'hôpital de "La Charité" pour que ce problème soit enfin abordé sérieusement.

Les femmes repenties, c'est-à-dire les anciennes prostituées, sont accueillies à l'hôpital du Saint-Esprit et peut-être à Sainte Marthe.

L'accueil des pèlerins qui viennent de Jérusalem, de Galice ou de Rome, représente une part importante du travail hospitalier. Montpellier paraît avoir été un centre d'embarquement vers les Lieux Saints au XII^e siècle. Les hôpitaux de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, Notre Dame, Sainte Marie des Teutons, Saint Jacques et Saint Julien ont largement participé à l'accueil des pèlerins. Parmi eux Saint Jacques est plus particulièrement réservé aux pèlerins de Galice et Sainte Marie des Teutons aux pèlerins allemands. Les pèlerins constituent évidemment une population difficile, porteuse de maladies exotiques et souvent rebelle à toute discipline. Ceci explique la présence d'hôpitaux qui leur sont réservés.

L'admission des malades n'est pas automatique et les portes des établissements sont fermées pour filtrer les entrants.

Nous avons vu que les frères du Saint-Esprit se déplaçaient pour repérer les malades, éventuellement contagieux, dans les paroisses de la ville. Si l'hôpital est un lieu d'entraide, c'est aussi un lieu d'isolement et d'enfermement des sujets potentiellement dangereux pour les habitants de la ville.

Les hôpitaux ont évidemment un nombre limité de lits, le plus souvent quinze à vingt à l'exception de Saint Guilhem (36 lits) et Notre Dame (57 lits en 1323). Les malades et pèlerins sont couchés à deux ou trois par lit. Les soins, rudimentaires, sont limités à des saignées, des drogues d'apothicaire ou d'actes chirurgicaux.

Les repas, au nombre de deux par jour, paraissent copieux, composés de fèves, de lentilles, de riz et de viande.

Conclusion

En 1349, Montpellier est rachetée par le roi de France et s'intègre à son royaume. Bientôt va commencer la Guerre de cent ans et son cortège de malheurs. Au XVI^e siècle les guerres de religion perturbent la vie de la cité. De nombreux hôpitaux sont détruits par les protestants qui redoutent des établissements catholiques installés aux portes de la ville et susceptibles de devenir des bastions ennemis. Un seul hôpital, Saint Eloi, va survivre grâce à la décision des Consuls, conscients de son importance, de le rapatrier à l'intérieur de la Commune clôturée. Une heureuse circonstance favorise ce déménagement. Jean Christol, bourgeois montpelliérain, décide de s'installer à Marseille. Il donne devant notaire ses avoirs montpelliérains aux Frères prêcheurs et à l'hôpital Saint Eloi. On décide alors, vraisemblablement en 1577, de déplacer l'hôpital dans la Maison Christol, rue de la Vieille Aiguillerie, sur l'emplacement actuel du Musée Fabre. En 1599, les locaux de l'Ecole Mage, situés à l'angle de la rue Ecole Mage et de la rue de la Blanquerie, sont libérés par le départ de l'ancienne Faculté des arts. L'hôpital Saint Eloi s'y installe sans tarder.

NOTES

- (1) Fabre G. et Lochardt. Montpellier, la ville médiévale. Paris, 1992, Imprimerie nationale.
- (2) Nougaret J. avec la collaboration de Marie Sylvie Grandjouan pour l'architecture hospitalière. Montpellier monumental. Tome 1 et 2 Paris, 2005. Editions du Patrimoine.
- (3) Chauvet I. Les hôpitaux de Montpellier au Moyen Age. Mémoire de D.E.A. Montpellier, 1994, Université Paul Valéry.
- (4) D'Aigrefeuille C. Histoire de la ville de Montpellier. Montpellier, 1879. Imprimerie Coulet.
- (5) Germain A.C. De la charité publique et hospitalière au Moyen Age. Publication de la Société archéologique de Montpellier. 1^{re} série, tome 4. Montpellier, 1855, J. Martel aîné.
- (6) Dulieu L. A.C. Cruzel. Les hôpitaux de Montpellier et leur histoire. Anduze, 1985, Imprimerie AZ Offset.